



# LES NOTES DE SUD

## Élections européennes 2019 : panorama des enjeux à la sortie des urnes

Fin mai 2019, les citoyens et les citoyennes de l'Union européenne étaient conviés aux urnes pour choisir les personnes qui les représenteraient au Parlement européen de 2019 à 2024. La présente note analyse cette campagne électorale à l'aune des thématiques de solidarité internationale et de développement durable.



© Jacek-dylag-unsplash

### La campagne politique en France

En France, le scrutin intervient à un moment de forte mobilisation sociale, celle des « Gilets jaunes », contestant le pouvoir en place et son rôle dans la reproduction des inégalités. L'attention portée à ce contexte national tendu explique en partie un démarrage très tardif de la campagne européenne. L'autre élément qui a pu être pris en compte par les forces politiques était la croyance en un manque

d'appétence pour ce type d'élection par le grand public, qui se traduisait traditionnellement par une abstention forte, cette fois non vérifiée au final.

Le premier moment médiatique important, qui a marqué le départ de la campagne électorale, a lieu le 4 avril. Un débat télévisé réunissant dix candidats et deux candidates, où la cacophonie s'est imposée, a permis de déceler quelques sujets phares : la gestion des migrations et des frontières, le protectionnisme versus le libre-échange, le climat, la

construction européenne et la place de la France dans celle-ci. Depuis cette date et jusqu'au scrutin<sup>1</sup>, si les prises de parole publiques se sont succédées, la campagne n'est pas arrivée à se positionner durablement à la une des actualités.

La mobilisation des partis politiques a été globalement assez lente. Certains n'ont rendu leur programme public qu'à quelques semaines des élections, comme la liste Renaissance<sup>2</sup> qui ne l'a fait que le 9 mai. Dans l'aile gauche, les tentatives d'alliance impulsées par le mouvement Place Publique (créé en novembre 2018 autour de l'intellectuel Raphaël Glucksmann) ont probablement participé au retard dans la consolidation des listes. Envie d'Europe, qui est le résultat de la démarche d'union de Raphaël Glucksmann, n'a présenté son programme que le 6 mai, fruit de l'alliance beaucoup plus réduite qu'initialement souhaitée par son promoteur entre le Parti Socialiste, Place Publique, Nouvelle Donne et le Parti Radical de Gauche.

Outre la mobilisation politique tardive, la campagne s'est donc caractérisée par une grande dispersion à gauche. Malgré le pari de Place Publique, des sensibilités de gauche ayant des combats similaires se sont retrouvées en concurrence, chacune sous une étiquette différente : Europe Ecologie-Les Verts, Envie d'Europe, La France Insoumise, Génération.s et le Parti Communiste Français, pour ne citer que les principales listes.

## Les thématiques prioritaires et la place des enjeux de développement<sup>3</sup>

Les programmes politiques, tant à gauche qu'à droite, se sont rejoints sur quelques fils rouges : le constat d'une urgence climatique, le besoin de protection des citoyens et citoyennes et d'une Europe plus sociale, la nécessité de contrôler le libre-échange et, enfin, la défense de la démocratie. Sur ce dernier point, certains partis ont proposé le conditionnement de l'accès aux fonds européens à la défense de l'état de droit, comme Renaissance et Envie d'Europe. Peu de listes sont allées jusqu'à défendre l'espace des organisations de la société civile, qui se rétrécit de plus en plus en Europe et dans le monde. Seules Envie d'Europe et Génération.s ont proposé des mesures concrètes pour favoriser l'engagement des ONG dans la vie démocratique, à travers des financements dédiés et des mécanismes de participation dans la définition et le contrôle des politiques publiques.

Par ailleurs, la question de l'aide publique au développement (APD) s'est retrouvée dans la plupart des programmes, sans pour autant constituer un axe prioritaire. A gauche, l'APD a souvent été définie comme une responsabilité (celle de compenser des politiques européennes qui auraient pu avoir un impact négatif sur les pays dits du Sud) ainsi que

l'outil principal de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Pour les partis situés plus à droite de l'échiquier politique, l'APD a aussi été mise en avant comme un levier pour répondre à d'autres enjeux, notamment pour prévenir des migrations avec l'argument qu'en améliorant les conditions de vie dans des pays d'origine, cela fixerait l'ensemble de la population ; ce que toutes les analyses des mouvements migratoires passés démentent, le lien entre développement et migrations n'ayant rien de mécanique. C'est l'approche de la liste Renaissance, à quelques mots près. Pour des partis comme Les Républicains ou le Rassemblement national, l'APD a même été présentée comme une monnaie d'échange avec les pays tiers qui, pour en bénéficier, devraient s'engager sur des politiques de contrôle des flux migratoires et notamment pour la réadmission de leurs ressortissants et ressortissantes.

La question migratoire a été révélatrice de différents modèles de société défendus par les partis. L'impératif de l'accueil et la défense des droits fondamentaux de toute personne migrante a été proclamé haut et fort par le PCF, Envie d'Europe ou encore Génération.s. Si EELV a mis en avant le fait d'engager dans sa liste une figure emblématique de l'accueil, le maire de Grande-Synthe Damien Carême<sup>4</sup>, ce parti n'a pas fait de la question migratoire un axe structurant de son programme politique. En revanche, ce sujet a été central pour des partis de sensibilité conservatrice, qui ont adopté pour la plupart un langage anxiogène (« *submersion migratoire* » pour Debout la France et le Rassemblement National ou « *immigration de masse* » pour Les Républicains) et ont associé les migrations à une forme de menace. La liste Renaissance, par exemple, a choisi de développer ses propositions sur les migrations sous un chapitre intitulé « *faire respecter nos valeurs et nos frontières* », sans pour autant expliquer en quoi les migrations mettraient en péril lesdites valeurs et sans reconnaître les contributions positives des migrations. Pour cette liste, il s'agirait avant tout de contrôler les flux migratoires, en partant d'une distinction définitive entre les migrations liées à l'asile et les migrations dites irrégulières, qu'il faudrait avant tout combattre.

## Le résultat des élections en France

Le premier enseignement à tirer de ces élections est le fort taux de participation qui, contrairement à ce qui était pronostiqué, traduit un intérêt certain des citoyens et citoyennes pour les affaires européennes. La barre de 50 % de participation a été franchie au niveau national et dans l'UE, ce qui n'était pas arrivé depuis 1994.

Le Rassemblement national (RN), qui était sortie gagnant des dernières élections européennes, a réussi à s'imposer face à la liste soutenue par le président de la République, avec 23,31 %

1. Hormis les quelques jours suivant l'incendie de la cathédrale Notre Dame survenu le 26 avril, qui a marqué une trêve à la compétition électorale.

2. Réunissant La République en Marche, MoDem, Agir et le Mouvement Radical Social-Libéral.

3. Pour une analyse approfondie de la prise en compte des enjeux de développement par les différents partis, voir les notes de décryptage parues sur le site Internet de Coordination SUD dans un article intitulé « Vision, engagements et propositions pour l'Europe : les projets politiques décortiqués ».

4. Maire de Grande-Synthe depuis 2011, Damien Carême a pris plusieurs initiatives pour accueillir dignement les personnes réfugiées présentes sur son territoire, avec comme point d'orgue la création d'un camp humanitaire en collaboration avec Médecins sans frontières. En 2018, il s'est associé à des maires de différentes couleurs politiques pour créer l'Association nationale des villes et territoires accueillants, dont il assure la présidence.

de voix contre 22,41 % pour Renaissance. Le RN a proposé un projet européen construit autour des nations et des notions de protection (économique, sociale et face à la « *submersion migratoire* », entre autres) et de sécurité (non seulement sociale et financière, mais aussi morale et identitaire, notamment). Ce parti s'est positionné comme « *le meilleur représentant électoral des catégories populaires* »<sup>5</sup> et <sup>6</sup> et aura 23 sièges au Parlement européen (après la répartition des sièges britanniques une fois le *Brexit* conclu), contre 24 en 2014.

La liste Renaissance n'a pas réussi son pari de devancer l'extrême droite, mais enverra le même nombre d'élu-e-s que le RN à Bruxelles et à Strasbourg. Cette liste a vraisemblablement drainé des votes conservateurs, ce qui explique en partie le pourcentage bas des Républicains, qui n'ont récolté que 8,48 % des voix (contre près de 21 % lors de ce même scrutin en 2014)<sup>7</sup>. Une partie des sensibilités de gauche qui auraient jusqu'à présent pu être séduites par l'approche présidentielle qui se voulait « *ni de gauche-ni de droite* », semblent s'être orientées vers Europe Ecologie-Les Verts, qui a fait un score de 13,47 %. Cela représente près de cinq points de plus qu'en 2014, ce qui permet à EELV d'avoir plus du double de sièges qu'à la dernière législature : treize en 2019, contre six en 2014.

En plus du déclin des Républicains et le bond en avant d'EELV, ce scrutin a réservé une autre surprise : l'échec de La France Insoumise, qui n'a récolté que 6,31 % des voix. À noter que cette force politique avait obtenu près de 20 % des votes lors de l'élection présidentielle de 2017 et 11 % aux législatives. Quant à Place Publique qui, allié avec le PS entre autres, a récolté 6,19 % des voix et envoie cinq à six député-e-s à l'hémicycle européen, n'a pas illustré une renaissance d'un vote social-démocrate qui reste au plus bas.



© Grdr

## LA RÉPARTITION DES SIÈGES FRANÇAIS SELON LES VOIX OBTENUES

Liste	Voix	% des exprimés	Sièges avant sortie du Royaume-Uni	Sièges après sortie du Royaume-Uni
PRENEZ LE POUVOIR - M. BARDELLA Jordan (Rassemblement National)	5 281 576	23,31	22	23
RENAISSANCE - Mme LOISEAU Nathalie	5 076 363	22,41	21	23
EUROPE ÉCOLOGIE - M. JADOT Yannick	3 052 406	13,47	12	13
UNION DROITE-CENTRE - M. BELLAMY François-Xavier (Les Républicains)	1 920 530	8,48	8	8
LA FRANCE INSOUMISE - Mme AUBRY Manon	1 428 386	6,31	6	6
ENVIE D'EUROPE - M. GLUCKSMANN Raphaël	1 401 978	6,19	5	6

À défaut d'avoir conclu l'Accord de retrait de l'UE, le Royaume-Uni a participé aux élections européennes. Le pays envoie 73 député-e-s. Une fois le *Brexit* arrivé à terme, seuls 27 sièges seront redistribués, les 46 autres étant gelés pour d'éventuels nouveaux pays entrants dans l'UE. Parmi ces 27 sièges, la France en récupérera cinq, en raison de sa progression démographique. La délégation nationale évoluera alors de 74 à 79 eurodéputé-e-s. Ces eurodéputé-e-s sont réparti-e-s sur les six listes ayant dépassé le 5 % des suffrages.

5. Propos recueillis de Sylvain Crépon, sociologue spécialiste de l'extrême droite, Cf. *Le Monde*, « Élections européennes 2019 : le Rassemblement national, meilleur représentant électoral des catégories populaires ».

6. D'après un rapport d'enquête d'Ipsos, l'électorat du Rassemblement national est composé à 40 % d'ouvriers et ouvrières, et concentre les personnes les moins diplômées et les foyers ayant le moins de revenus, ainsi que le plus grand pourcentage des chômeurs et chômeuses. Selon cette même source, si l'abstentionnisme est fortement lié à l'âge (plus on est jeune, plus on s'éloigne des urnes, avec 61 % d'abstentionnistes entre les 18-24 contre 35 % entre 70 et plus), cette corrélation est moins forte concernant les catégories socio-professionnelles, les revenus ou la formation. On trouve par exemple 49 % d'abstentionnistes chez les cadres contre 55 % chez les retraité-e-s ; 58 % d'abstentionnistes chez les foyers ayant moins de 1200€ de revenus contre 44 % pour ceux ayant plus de 3000€ ; 50 % d'abstentionnistes chez les personnes ayant un diplôme inférieur au BAC contre 47 % chez les BAC+3. Cf. Ipsos, mai 2019, *La sociologie des électors et profil des abstentionnistes*, Paris, 21 p.

7. Presque 30 % des personnes qui avaient voté François Fillon à l'élection présidentielle de 2017, on choisit pour les européennes la liste emmenée par Nathalie Loiseau.

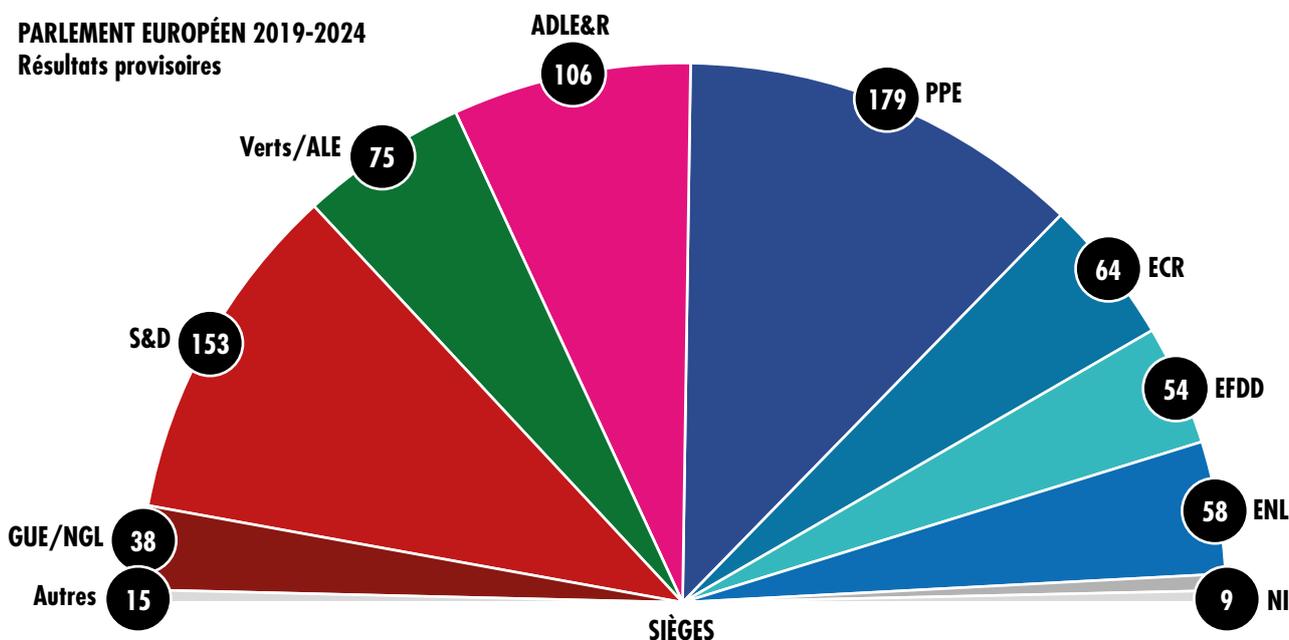
## La dynamique européenne

Les eurodéputé-e-s de chaque pays sont invité-e-s à se regrouper dans des formations plurinationales représentatives d'intérêts communs : les groupes politiques du Parlement européen<sup>8</sup>. En fonction de leur appartenance partisane, les membres élu-e-s au scrutin de mai dernier sont déjà comptabilisé-e-s dans les différents groupes existants, selon les données diffusées par le Parlement européen et sont accessibles sur son site Internet. La présente note prend en compte cette répartition officielle, qui peut éventuellement évoluer au gré des négociations en cours.

Le Parlement européen est dominé depuis 1999 par le groupe du Parti Populaire européen (PPE), réunissant les sensibilités démocrates-chrétiennes, conservatrices et du centre-droit. Plusieurs premiers ministres et chef-fe-s des États de l'UE ainsi que le président de la Commission européenne appuient ce groupe qui, pour la France, accueille notamment Les Républicains. Ce groupe comptait 216 membres lors de la législature qui s'achève et passe à 179 après le scrutin de

mai. Le deuxième groupe politique de poids dans l'hémicycle européen est le groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates (S&D) qui, pour la France, réunit la famille socialiste. Ce groupe comptait 185 membres pour la période 2014-2019, et en aura 153 pour 2019-2024. À noter qu'il était majoritaire pendant les législatures de 1979 à 1999, avant que l'hégémonie du PPE ne commence.

Le résultat du scrutin européen diminue le poids du PPE et du S&D. Leur relation binaire va sans doute laisser place à l'émergence d'une relation tri ou quadripode, avec notamment le groupe renforcé du centre, l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE) et la montée en puissance des écologistes (Verts/ALE). De 69 membres en 2014-2019, l'ADLE passerait à 105 membres. Le groupe des Verts sort également renforcé des urnes, mais dans une moindre mesure : 75 sièges, contre 52 précédemment, ce qui le positionne comme le quatrième groupe en déclassant celui des Conservateurs et Réformistes.



### Groupes politiques au Parlement européen

Source : Parlement européen, 11 juin 2019

- PPE - Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens)
- S&D - Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen
- ECR - Groupe des Conservateurs et Réformistes européens
- ADLE&R - Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe + Renaissance + USR PLUS
- GUE/NGL - Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique
- Verts/ALE - Groupe des Verts/Alliance libre européenne
- EFDD - Groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe
- ENL - Groupe Europe des Nations et des Libertés
- NI - Non-inscrits
- Autres - Nouveaux élus sans appartenance à un groupe politique du Parlement sortant

Depuis 2009, conformément au règlement intérieur du Parlement, un groupe politique est composé d'au moins 25 député-e-s élu-e-s dans au moins sept États membres.

Composition du Parlement européen à partir des résultats disponibles provisoires ou définitifs publiés après la fin du scrutin dans tous les États membres, basée sur la structure du Parlement sortant.

8. Pour former un groupe politique, il faut un minimum de 25 eurodéputé-e-s originaires d'au moins sept États membres de l'Union européenne.

Contrairement aux pronostics qui annonçaient une vague eurosceptique et nationaliste, le résultat des urnes est plus diversifié. Certes, ces tendances arrivent en tête dans plusieurs pays (dont certains majeurs Italie, France, Pologne, Hongrie ou Royaume-Uni) et, dans leur ensemble, peuvent représenter près du quart des eurodéputé-e-s. Mais elles sont éclatées en trois groupes différents et n'ont pas de majorité parlementaire. Par ailleurs, pour la première fois depuis 1979, le PPE et le S&D ne détiennent pas à eux deux une majorité capable d'imposer les orientations générales et de prendre les décisions. Le Parlement européen de 2019-2024 sera donc un Parlement d'alliances, qui se négocieront dès le lendemain des élections et qui pourront être à géométrie variable en fonction des sujets discutés. Pour mettre en perspective les résultats français avec cette dynamique européenne, il est intéressant de noter que,

si le parti de Marine Le Pen est arrivé en tête en France, il rejoint le groupe Europe des Nations et des Libertés (ENL) qui est sixième en nombre de député-e-s. Avec ses 58 membres dans un hémicycle qui en dénombre 751, le RN sera bien incapable à lui tout seul d'impulser les révisions de traités qu'il ambitionne ou de bloquer la moindre réforme. Par ailleurs, la coalition dirigée par Raphaël Glucksmann qui envoie le plus petit nombre de député-e-s à Bruxelles et à Strasbourg, siègera dans l'un de plus gros groupes : le S&D, en mesure d'infléchir les directions des institutions européennes. Pour sa part, la liste Renaissance a grandement participé à la croissance du groupe centriste ADLE (en apportant 20 % de ses membres), qui vient enfin perturber le duel PPE et S&D.

## RÉPARTITION PAR PARTI NATIONAL ET PAR GROUPE POLITIQUE : 2019-2024

### France : résultats provisoires

PARTIS NATIONAUX	Votes	PPE	S&D	ECR	ADLE&R	GUE/NGL	Vert/ALE	EFDD	ENL	NI	Autres	Sièges
RN	23,31 %				21				22			22
Coal (LREM + MoDem...)	22,41 %											21
EELV	13,47 %						12					12
LR	8,48 %	8										8
FI	6,31 %					6						6
Coal (PS + RDG + ...)	6,19 %		5									5

Source : Parlement européen, 11 juin 2019

## Le calendrier institutionnel

La fin officielle de la législature 2014-2019 est fixée au 1<sup>er</sup> juillet, et le démarrage de la prochaine le 2 juillet, avec une session constitutive à Strasbourg. Dès les premiers jours, seront décidés les différents postes dans l'hémicycle, dont la présidence (la suite d'Antonio Tajani) et les différentes vice-présidences, ainsi que le nombre et la composition des comités.

D'autres négociations sont en cours pour définir les postes clés, notamment celui de la présidence de la Commission européenne. Lors des dernières élections de 2014, les institutions européennes ont appliqué la procédure dite du ou de la « candidat-e en tête de liste » ou « *Spitzenkandidat* ». Elle est comprise comme attribuant la présidence de la Commission au candidat ou à la candidate en tête de liste du parti politique européen qui a remporté le plus grand nombre de sièges au Parlement européen. Ce fut le cas lorsque Jean-Claude Juncker, candidat en tête de liste du Parti populaire européen, a été nommé président

de la Commission. Le processus de nomination de la présidence de la Commission européenne, qui ne suivra pas nécessairement la procédure du *Spitzenkandidat* cette fois-ci, devrait aboutir lors du Sommet des chefs de l'État et de gouvernement du 20 et 21 juin 2019.

La personne qui assurera la présidence de la Commission européenne aura pour responsabilité de présenter un collège de commissaires (une personne par Etat membre de l'UE, à choisir parmi une liste proposée par son pays d'origine) et d'attribuer à chacune et à chacun la responsabilité de domaines politiques spécifiques. Actuellement, il y a un commissaire au Développement en la personne de Neven Mimica (commissaire Croate), fonction qui devrait être pérennisée dans la prochaine Commission. Le Traité de Lisbonne a introduit la fonction de Haute représentation de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, qui assure la vice-présidence de la Commission européenne. Cette fonction est actuellement occupée par Federica Mogherini et la personne qui prendra la suite est également en discussion.

Les commissaires seront invité-e-s à une audition publique devant les commissions parlementaires compétentes pour le portefeuille qui leur est attribué, ce qui aura lieu au mois de septembre ou octobre 2019. Toutes les personnes candidates à l'exception de celle qui assure la présidence seront soumises, en tant que collègue, à un vote d'approbation du Parlement européen.

Au mois d'octobre, la nouvelle Commission européenne sera élue lors d'une session plénière du Parlement européen, avec un discours inaugural du nouveau ou de la nouvelle présidente. Et en novembre, la nouvelle commission serait normalement en place. Le mandat du collège des commissaires est de cinq ans, tout comme celui des membres du Parlement européen.

## Développement et solidarité internationale dans la prochaine législature

L'Union européenne a longtemps été considérée comme un leader en matière d'action internationale en faveur de la lutte contre la pauvreté et les inégalités et pour la défense des droits humains à l'échelle planétaire. L'UE et ses États membres sont d'ailleurs les premiers pourvoyeurs au monde d'aide publique au développement (APD), qui est un levier essentiel pour créer les conditions d'un développement durable et inclusif.

Pourtant, la détermination de l'UE à garder cette place centrale à l'échelle planétaire est doublement ébranlée. Tout d'abord, par le détournement croissant de son action extérieure pour promouvoir les objectifs internes de l'UE, et notamment pour financer les priorités de sécurité et de contrôle des migrations.<sup>9</sup> Ensuite, par le rôle central accordé

au secteur privé marchand, sans que sa contribution effective au développement, notamment des secteurs et des pays qui en ont le plus besoin, ne soit avérée.<sup>10</sup>

Le Parlement européen ne sera sûrement pas en mesure d'infléchir à lui tout seul cette dynamique européenne globale, dont le leadership est entre les mains des États membres. Cependant, il est pleinement partie prenante des procédures de co-décision législative. Parmi les dossiers à traiter, le plus éminent pour la législature 2019-2024 sera l'adoption du prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE. Tous les domaines de l'action européenne sont passés au crible et les priorités émergentes que sont la sécurité et les migrations pèsent lourd dans le débat, témoins d'une posture défensive et d'une vision de court-terme.

Le Parlement européen a su jusqu'à présent être un allié de la société civile pour augmenter les ressources allouées à l'action extérieure dans le projet de CFP 2021-2027, pour adopter un langage plus positif sur les migrations ou l'Agenda 2030 et pour inclure des cibles de financement en matière de climat, genre ou développement humain. Le processus de négociation du prochain CFP n'est pas encore finalisé et la négociation se fait au plus haut niveau politique. Les trois institutions que sont le Conseil, la Commission et le Parlement démarreront leur trilogue dans les semaines ou mois qui viennent. Reste à savoir si le nouveau Parlement européen se tiendra aux positions votées en mars dernier par la législature précédente, qui sont dans l'ensemble assez favorables pour ce qui concerne les enjeux de développement. Si l'ensemble du budget et plus particulièrement l'action extérieure, n'est pas aligné sur les objectifs de développement durable, l'Europe aura alors raté une opportunité historique.

9. L'exemple plus éloquent est le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, dispositif qui sert à financer des projets liés à la gestion des migrations (tels que le renforcement des capacités des garde-côtes libyens), avec essentiellement des fonds de l'APD. Cf. Concord, 2018, *Partenariat ou conditionnalité ? Analyse des Pactes migratoires et du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique*, Bruxelles, 40 p.

10. C'est le cas avec le Fonds européen de développement durable, qui encourage la participation du secteur privé dans des contextes fragiles où le risque est grand, via un système de garantie. L'APD est ainsi utilisée pour attirer le financement privé en réduisant les risques (car la Commission européenne s'engage à éponger des milliards des pertes potentiels), sans qu'il y ait un cadre de transparence et de redevabilité suffisamment robuste permettant d'assurer le respect des principes de l'efficacité de l'aide. Cf. Oxfam, 2017, *European external investment plan: key issues to watch during implementation*, Bruxelles, 11 p.

## Coordination SUD

Solidarité Urgence Développement

Cette publication est réalisée par la commission Europe dans le cadre de l'ONGLAB de Coordination SUD.

L'ONGLAB est la mission de Coordination SUD dédiée au décryptage des évolutions à l'oeuvre dans le secteur de la solidarité internationale. Pour cela, l'ONGLAB produit notamment des notes de décryptage.

La commission Europe rassemble les ONG membres menant des actions de plaidoyer sur des enjeux européens en matière de solidarité internationale et les représentants et représentantes de Coordination SUD auprès de Concord Europe.

Cette commission a pour objectifs principaux :

- Élaborer, coordonner et actualiser une position collective sur les enjeux européens en matière de solidarité internationale ;
- Représenter Coordination SUD dans Concord Europe et coordonner le travail des membres de Coordination SUD mené au sein des groupes de travail de Concord Europe ;
- Animer et coordonner le plaidoyer envers les député-e-s de la délégation française au Parlement européen ainsi qu'envers le gouvernement français et la représentation permanente de la France à Bruxelles ;
- Favoriser les débats et l'échange d'informations sur la politique de coopération au développement de l'Union européenne

Rédaction : Patricia Spadaro, chargée de mission Analyses et Plaidoyer à Coordination SUD

Site web : [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)  
Contact : [sud@coordinationsud.org](mailto:sud@coordinationsud.org)

Cette note est réalisée avec le soutien de l'AFD et de la Fondation de France. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD et de la Fondation de France.